

Pour les enfants malades ou accidentés

Nous prenons en charge, à l'hôpital ou à domicile, la scolarité des enfants et adolescents dont les études sont interrompues ou perturbées par la maladie ou l'accident et pour lesquels aucune structure n'est disponible et aucun enseignant de l'Education Nationale n'a pu être détaché.

Un enseignement gratuit par des professeurs qualifiés bénévoles

Tous bénévoles, nos intervenants sont des enseignants en activité ou retraités, disposant des diplômes et compétences requis. Ils interviennent gratuitement selon les besoins de chaque enfant ou adolescent et suivent le programme scolaire officiel. Ils respectent scrupuleusement le secret médical et professionnel ainsi qu'une parfaite neutralité politique et confessionnelle.

Pour permettre aux enfants malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité



EAHD du Pas-de-Calais

L'école à l'hôpital et à domicile est agréée par l'Education Nationale.

Sur le Pas-de-Calais, l'association a été créée en 2007, son siège social est à Calais.

Elle intervient sur les hôpitaux de Berck, Boulogne, Calais, Lens

Facebook : [eahd pas de calais](#)

Enseignants

En activité ou à la retraite, vous pouvez aider les enfants ou adolescents dont la scolarité est interrompue.



Pour nous contacter :

- antenne de Berck : 06 52 42 61 67
genevieve.desvignes@free.fr
- antenne de Boulogne : 06 23 33 26 26
marideleine@gmail.com
- antenne de Calais : 06 41 52 08 65
laurent.clipet@wanadoo.fr
- antenne de Lens : 06 72 97 20 16
mnhanotte@gmail.com

Il est aussi possible de soutenir l'association par un don.